

## AVIS D'APPEL D'OFFRE N°T 221/ 2018/PRSS

### Travaux de construction de l'Antenne de l'INFAS d'Aboisso sur le site d'Assouba

1. Le **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)** a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire et géré, côté français, par l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSS), mis en œuvre par l'**Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP C2D Santé)** ; et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction de l'Antenne de l'INFAS d'Aboisso sur le site d'ASSOUBA.
2. **L'UCP C2D Santé** sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de l'antenne de l'INFAS d'Aboisso sur le site d'Assouba constitué en **deux (2) lots** distincts :

LOT	DESIGNATIONS	DELAI D'EXECUTION	Variantes
Lot 1 : Administration, Salles de cours et VRD	Travaux de construction des Bâtiments : Administration, Bâtiment Enseignants, salles de classe (2), Salles spécialisées, Infirmerie, Préau, Paillotes (5), entrepôts, vestiaire, Equipements sportifs, galeries, réseau électrique et éclairage public, AEP, terrassements et voirie intérieure, blocs sanitaires (7)	15 Mois	Les variantes ne sont pas autorisées
Lot 2 : Amphi, Internats et bâtiments annexes	Travaux de construction des Bâtiments : Amphi 250 places, Amphi 125 places, 3 Amphis 80 places, Salle polyvalente, Bibliothèque, 3 bâtiments R+1 hébergement, Student Center, Assainissement, clôture, guérite, garage	15 Mois	Les variantes ne sont pas autorisées

Les soumissionnaires peuvent participer à un ou aux deux lots.

3. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront des marchés à prix global et forfaitaire. Le prix global et forfaitaire s'entend toutes sujétions comprises.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'Article 56, et ouvert à tous les Candidats éligibles. Les conditions d'éligibilité à un financement AFD sont spécifiées dans les Directives de passation des marchés consultables sur le site internet [www.afd.fr](http://www.afd.fr).
5. Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

**UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage (à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 67 52 77 67 – email : [gnirec@gmail.com](mailto:gnirec@gmail.com) copie à [cyliaad@yahoo.fr](mailto:cyliaad@yahoo.fr) et [konemadu@me.com](mailto:konemadu@me.com)**

et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrés de **de 09h 00 mn à 12 h 00 mn et de 14 h 30 mn à 16 h 30 mn.**

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
- (a) Disposer du personnel clé nécessaire spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
  - (b) Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
  - (c) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités commerciales sur les **trois (3)** dernières années (de 2017 à 2015 ou de 2016 à 2014) de :
    - **Trois milliards (3 000 000 000) francs F CFA pour le lot 1 ;**
    - **Trois milliards (3 000 000 000) francs F CFA pour le lot 2 ; et**
    - **Cinq milliards (5 000 000 000) francs FCFA pour les deux lots.**
  - (d) Disposer d'une ligne de crédit délivrée par une banque commerciale agréée par le Ministre en charge de l'Economie et des Finances, à hauteur de :
    - **Cinq cent millions (500 000 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
    - **Cinq cent millions (500 000 000) francs CFA pour le lot 2 ; et**
    - **Huit cent millions (800 000 000) francs CFA pour les deux lots.**
  - (e) Avoir au cours des **cinq (5)** dernières années, réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale (pour l'expérience générale) :
    - Pour le lot 1 :**  
Avoir réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant, au moins **deux (02) projets** de construction des Bâtiments à usage public, comprenant au moins 2 des prestations ci-après : Equipements sportifs, travaux en électricité (HT/BT/EP), Adduction d'Eau Potable (AEP) et terrassements, au cours des cinq (5) dernières années à partir du 1er Janvier 2013.
    - Pour le lot 2 :**  
Avoir réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant, au moins **deux (02) projets** de construction de Bâtiments à usage public comprenant de l'assainissement (eaux usées) au cours des cinq (5) dernières années à partir du 1er Janvier 2013.
    - Pour les deux lots :** Justifier de l'expérience générale exigée pour chaque lot
  - (f) Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années à partir du 1er janvier 2013 :
    - Pour le lot 1 :**  
**deux (2) marchés** d'un montant minimum chacun de: **1 500 000 000 F CFA** pour les travaux de construction des Bâtiments à usage public comprenant au moins 2 des prestations suivantes : travaux en électricité (HT/BT/EP), Adduction en Eau Potable (AEP) et terrassements
    - Pour le lot 2 : deux (2) marchés** d'un montant minimum de **1 500 000 000 F CFA** **chacun** pour des travaux de construction des Bâtiments à usage public comprenant de l'assainissement (eaux usées)
    - Pour les 2 lots :** Satisfaire aux critères de chacun des lots.
- Voir le document d'appel d'offre pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

**UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage  
(à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 67 52 77 67**

8. Une visite de site suivi d'une réunion préparatoire est prévue le **31 Mai 2018 à 9 heures** à l'INFAS d'Aboisso.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :  
**Secrétariat de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage au plus tard le 05 Juillet 2018 à 10 heures 00 minute.**  
  
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.  
Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :  
**salle de réunion de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage au plus tard le 05 Juillet 2018 à 10 heures 30 minutes.**
11. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances, d'un montant de :

LOT	DESIGNATIONS	Montant de la caution
Lot 1 : Administration, Salles de cours et VRD	Travaux de construction des Bâtiments : Administration, Bâtiment Enseignants, salles de classe (2), Salles spécialisées, Infirmerie, Préau, Paillotes (5), entrepôts, vestiaire, Equipements sportifs, galeries, réseau électrique et éclairage public, AEP, terrassements et voirie intérieure, blocs sanitaires (7)	29 000 000 F CFA
Lot 2 : Amphi, Internats et bâtiments annexes	Travaux de construction des Bâtiments : Amphi 250 places, Amphi 125 places, 3 Amphis 80 places, Salle polyvalente, Bibliothèque, 3 bâtiments R+1 hébergement, Student Center, Assainissement, clôture, guérite, garage	29 000 000 F CFA

L'absence de cautionnement provisoire est **éliminatoire**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

12. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse mentionnée ci-dessus.
13. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres et d'enregistrement et à la redevance de régulation (taux : 0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais des Titulaires.
14. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n° 2013-625 du 04 septembre 2013 portant procédures et modalités d'exécution des dépenses des projets financés sur les ressources du C2D, et au Décret n° 2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le Décret n° 2014-306 du 27 mai 2014 et le Décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 et ses textes d'application.